

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne
présente

« Le printemps refleurira »

1945 : le retour des déportés en Haute-Garonne

Une exposition itinérante du Musée départemental de
la Résistance et de la Déportation

DOSSIER DE PRÉSENTATION

PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN



« LE PRINTEMPS REFLEURIRA »

1945 : LE RETOUR DES DÉPORTÉS EN HAUTE-GARONNE

En 1933, des déportés allemands, premières victimes des nazis, composent *Le Chant des Marais*. Il est aujourd'hui, partout en Europe, l'hymne de la Déportation. Dans sa dernière strophe, les déportés imaginent le retour à la liberté comme une renaissance, un moment de joie et de promesses : « *Mais un jour dans notre vie / Le printemps refleurira / Libre enfin, ô ma patrie / Je dirai tu es à moi [...]* ».

Au printemps 1945, les camps de concentration en Allemagne et en Autriche sont ouverts par les Alliés. Les déportés retrouvent leur liberté. Mais la Déportation est une expérience qui marque durablement et terriblement le corps et l'esprit. Le bonheur offert par la liberté retrouvée est cassé par trop de souffrances, trop de désespoir, et un accueil au retour en France loin d'être à la hauteur des espérances. Les déceptions sont grandes et nombreuses face à une population qui n'entend pas, ne peut pas, ou ne veut pas comprendre leurs récits.

Longtemps, dans notre mémoire collective, la libération des camps a été uniquement associée au choc engendré par la découverte des crimes nazis. Pendant des décennies, elle ne retient que les charniers, les êtres squelettiques au regard vide, l'ampleur du massacre. Les survivants et leur retour en France, auprès de leurs proches, n'intéresse pas ou peu. Ce n'est que récemment que notre perception de l'événement a évolué.

Cette exposition, créée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis en 2015, souhaite justement mettre en lumière ces aspects longtemps oubliés ou occultés : le retour des déportés, leurs difficultés et leurs souffrances pour réapprendre à vivre, mais aussi l'impuissance des familles face aux rescapés, ces proches devenus si différents.

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

« *Le printemps refleurira* » n'est pas une exposition sur la libération des camps. Dans la séquence introductive, plusieurs panneaux remettent évidemment en contexte cet événement historique. Mais l'exposition présente un autre aspect de cette histoire que la mémoire collective n'a pas ou peu retenu : **le retour des déportés dans leur pays, dans leur famille**. Longtemps, ce sont l'émotion, le choc et le traumatisme liés à la découverte des camps, des lieux qui ont primé. Aujourd'hui, il est temps de recentrer notre regard sur celles et ceux qui en furent les victimes.

C'est la raison pour laquelle l'exposition est bâtie autour du témoignage et de la parole des témoins. Progressivement, le visiteur est amené à prendre conscience comment les survivants sont revenus à la vie, en étant au plus près de leur histoire personnelle. Leurs visages, leurs archives et documents familiaux constituent la matière première de cette exposition.

Après la séquence introductive, le cœur de l'exposition développe les différentes étapes du rapatriement, de l'accueil et du retour à la vie civile. **Six séquences approfondissent le sujet de l'exposition**. Elles sont composées chacune de trois bâches accolées. Ces six séquences débutent toutes par le témoignage d'un acteur direct de cet événement. Au fil des panneaux, le visiteur comprend que leur engagement pour la mémoire, pour la transmission, s'est construit dès le retour des camps, parfois même avant. Longtemps, il a été dit que les déportés n'avaient pas voulu témoigner à leur retour. La masse des témoignages prouve cependant le contraire dès 1945. C'est ce que cette exposition veut montrer, **elle s'achève d'ailleurs sur les débuts de la construction de la mémoire**.

Au delà des conditions matérielles du rapatriement des déportés, cette exposition souhaite donc à travers **les archives, documents et objets conservés par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation** faire comprendre les tourments des déportés, leur difficulté de se réadapter à une vie normale, voire banale quand on a connu pendant des mois la violence et la mort au quotidien. Même si la vie a repris son cours, les déportés ont surmonté leur traumatisme pour témoigner de leur expérience. Pour les 70 ans de l'ouverture des camps, il était bon de rappeler que notre connaissance de l'univers concentrationnaire ne serait pas la même sans les témoins directs.

FICHE TECHNIQUE

Composition de l'exposition :

L'exposition « Le printemps reflleurira » se compose de **26 panneaux-bâches**.

- 1 panneau affiche.
- 25 panneaux d'exposition.

Dimension des panneaux : 170 cm sur 90 cm.

Tous les panneaux sont équipés d'œillets pour l'accrochage et façonnés avec deux ourlets : un ourlet en haut entre les deux œillets pour y glisser **une tige en fer** ; un ourlet en bas pour y glisser **une tige de bois** assurant la stabilité et la tenue. La structure qui accueille l'exposition doit disposer d'une zone d'exposition équipée de cimaises ou de supports d'accrochage (ex : grilles d'exposition).

Sont fournis (à restituer à la fin du prêt) :

- 26 panneaux-bâches.
- 26 tiges fer **pour l'ourlet du haut**.
- 26 tiges en bois **pour l'ourlet du bas**.
- 1 clé USB avec **1 vidéo témoignage** de Guy Marty, résistant toulousain déporté **(facultative, sur demande uniquement)**.



Ne sont pas fournis :

- Le système d'accroche des panneaux (crochets S, anneaux ouvrants, etc.)
- Le matériel audiovisuel (borne, écran, casque audio, etc.) pour la diffusion de la vidéo.

Bon à savoir : Cette exposition est peu volumineuse.

Elle se transporte dans un véhicule standard.

Le collège assure le transport aller et retour de l'exposition et doit disposer d'une salle d'exposition (ex : CDI).

L'exposition est prêtée pendant deux semaines.

PARCOURS THÉMATIQUE DE L'EXPOSITION

L'exposition « Le printemps refleurira » débute par une série de sept panneaux d'introduction (panneaux 1 à 7) dont le but est de remettre en contexte l'avancée des Alliés, l'effondrement du système concentrationnaire nazi et la libération des camps. Ensuite, la scénographie de l'exposition a été conçue autour de 6 séquences thématiques (panneaux 8 à 25), chacune composée de trois panneaux à présenter accolés. **L'exposition s'achève par un panneau de conclusion (panneau 26).**

Il est nécessaire de respecter cette scénographie (notamment l'ordre des panneaux) afin de conserver la cohérence de l'exposition. Il est impératif de présenter le **panneau affiche de l'exposition** (panneau 1) au début de l'exposition. En fonction de l'espace d'exposition dont dispose la structure d'accueil, **la carte des camps libérés (panneaux 5 et 6) est facultative.** Les 24 autres panneaux sont **OBLIGATOIRES**.

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation se tient à la disposition de la structure d'accueil pour aider et conseiller lors de la mise en place et de l'accrochage de l'exposition.

INTRODUCTION DE L'EXPOSITION

Panneau 1 : Affiche de l'exposition.

- 1 bâche.

Panneau 2 : « Le printemps refleurira. 1945 : Le retour des déportés en Haute-Garonne ».

- Introduction (1 bâche).

Panneau 3 : Vers la libération des camps.

- 1 bâche.

Panneau 4 : Le chaos avant la libération.

- 1 bâche.

Panneaux 5 et 6 : Les camps libérés.

- Carte (2 bâches accolées **facultatives**).

Panneau 7 : Le choc des libérateurs.

- 1 bâche.

SÉQUENCE 1

Panneaux 8, 9 et 10 : Le rapatriement (3 bâches accolées).

- P8 Le défi du rapatriement.
- P9 Au « Lutétia ».
- P10 L'accueil des déportés en Haute-Garonne.

SÉQUENCE 2

Panneaux 11, 12 et 13 : L'accueil de la population (3 bâches accolées).

- P11 La mobilisation pour les « absents ».
- P12 De l'enthousiasme au désintéret.
- P13 De grandes déceptions.

SÉQUENCE 3

Panneaux 14, 15 et 16 : Le non-retour (3 bâches accolées).

- P14 Ceux qui ne rentreront pas.
- P15 À la recherche des déportés disparus.
- P16 Recommencer de zéro.

SÉQUENCE 4

Panneau 17, 18 et 19 : Les retrouvailles familiales (3 bâches accolées).

- P17 L'accueil des proches.
- P18 La réaction des familles face aux déportés.
- P19 La réadaptation à la vie familiale.

SÉQUENCE 5

Panneau 20, 21 et 22 : Un retour impossible ? (3 bâches accolées).

- P20 Meurtris à jamais.
- P21 Les traumatismes psychologiques.
- P22 Vivre comme tout le monde ?

SÉQUENCE 6

Panneau 23, 24 et 25 : Le témoignage après le retour (3 bâches accolées).

- P23 Pourquoi témoigner ?
- P24 Les premiers témoignages.
- P25 Associations, fédérations et amicales.

CONCLUSION DE L'EXPOSITION

Panneau 26 : Plus jamais ça !

- Conclusion (1 bâche).

EXEMPLES DE PANNEAUX



Ci-contre : Panneau 1, affiche de l'exposition (1 bâche).

A vertical panel with a teal background. At the top, it reads 'Musée départemental de la Résistance et de la Déportation'. Below this is the title 'LE PRINTEMPS REFLEURIRA' in large white letters, followed by '1945' and 'Le retour des déportés en Haute-Garonne'. A quote in French is centered: « Mais un jour dans notre vie / Le printemps refleurira / Libre enfin, ô ma patrie, / Je dirai tu es à moi / Ô terre d'allégresse / où nous pourrions sans cesse / Aimer, aimer ». Below the quote is the attribution: 'Chant des Marais (le chant des déportés, composé en allemand en 1933)'. The main text describes the exhibition: 'Au printemps 1945, les Alliés ouvrent les portes des camps de concentration, et libèrent les rares déportés survivants. Mais dans une France déjà libérée, leur retour est surtout marqué par le fossé qui va se creuser entre eux qui veulent raconter, et une population qui refuse d'entendre leurs récits. Dans la mémoire collective, la libération des camps est associée au choc engendré par la découverte des charniers, des êtres squelettiques au regard vide, et de l'ampleur du massacre. Le retour des survivants n'intéresse alors pas ou peu.' The bottom part of the panel discusses the evolution of the perception of the event: 'Soixante-dix ans après, notre perception de l'événement a évolué, notre compréhension aussi. Cette exposition composée d'archives, documents et objets conservés par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, veut montrer l'accueil que les familles, la société, le pays dans son ensemble accorde aux déportés. Elle souhaite aussi faire comprendre leurs souffrances, et leur difficulté à se réadapter à une vie normale, après des mois de violence et de mort. Certains ont su pourtant surmonter leur traumatisme pour témoigner. Aujourd'hui, souvenons-nous aussi que notre connaissance de l'univers concentrationnaire ne serait pas la même sans les témoins directs, veilleurs de nos consciences et de nos libertés.' The logo of the 'Musée départemental de la Résistance et de la Déportation' and 'HAUTE-GARONNE' is in the bottom right corner.

Ci-contre : Panneau 2, panneau d'introduction (1 bâche).

LE RAPATRIEMENT



« À Toulouse, les déportés qui arrivaient à la gare Matabiau étaient dirigés en face à l'hôtel Victoria. La journée, il y avait beaucoup de bénévoles, des familles notamment, pour s'occuper d'eux. Mais la nuit, on manquait de personnel. Nous habitons alors le boulevard Matabiau, tout à côté de la gare, je me suis proposée. Pendant trois semaines environ, de 22h à 5h du matin, je tenais les fiches de chaque déporté qui se présentait, il s'agissait notamment de ceux dont la famille n'était pas présente pour les recevoir. Ils étaient ensuite pris en charge par d'autres équipes pour des soins ou pour leur donner une chambre à l'hôtel. »

LE DÉFI DU RAPATRIEMENT

40 à 50 000 déportés survivants attendent de rentrer en France. Ils ne sont pas les seuls : 1 300 000 prisonniers de guerre et 600 000 requis au Service du Travail Obligatoire sont à rapatrier. Le Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, créé par le Gouvernement Provisoire de la République Française et dirigé par le résistant Henri Frenay, organise le retour de tous ces « absents ». Par camions, par avions (jusqu'à l'aéroport du Bourget) et surtout par trains (jusqu'à la gare de l'Est), les convois de rapatriés transitent le plus souvent par la Belgique, Lille puis Paris. Ils se succèdent jusqu'à début août 1945. Certains déportés rentrent aussi par leurs propres moyens, se soustrayant ainsi aux formalités officielles.

Des déportés français libérés au camp de Buchenwald attendent leur rapatriement. Un d'entre eux, Eugène Thomas (assis à gauche), déporté du Nord, a été libéré depuis Toulouse pour avoir résisté.



AU "LUTÉTTA"

À Paris, les plus faibles et malades sont rapidement transférés dans des hôp (La Salpêtrière, Bichat). Les autres sont accueillis à l'hôtel Lutétia, réquisitionné pour l'occasion. Ils sont enregistrés, passent une visite médicale et un contrôle d'identité. Souvent mal vécus par les survivants, cet interrogatoire vise à déceler les imposteurs. Les déportés ne sont pas toutefois en mesure de répondre à ces questions, leur grande fatigue physique et mentale rend leurs esprits vides. De manière générale, le personnel affecté à l'accueil des déportés n'est pas mé, et les effectifs sont insuffisants. On ne s'attend pas non plus à être confié à des rapatriés dans un tel état. Les mesures décidées ne sont pas adaptées à la situation. Cependant, les déportés reçoivent des vêtements, des tickets de rnement, un peu d'argent et un litre de transport pour rentrer chez eux.

La bataille du rapatriement est gagnée

Il faut être conscient que les Français seront rapatriés. Il y a eu un accord... (Text continues with details of the repatriation process, mentioning the Ministry of Prisoners, Deported and Refugees, and the role of the Red Cross and other organizations. It also mentions the 'Permis de départs' and the 'Carte de rapatriement').



Henri Frenay, figure importante de la Résistance, est le ministre des Prisonniers, Déportés, Rapatriés. Son rôle est crucial d'août 1945 à début 1946. L'ORTF, 20 juin 1945.

L'ORTF, 20 juin 1945.

Carte de rapatriement de Jeanne Bouffier épouse Peltzer, résistante toulousaine déportée à Buchenwald. Elle fut portée de force dans son état et son véhicule.



L'ACCUEIL DES DÉPORTÉS EN HAUTE-GARONNE

Après être passés par un centre d'accueil ou le Lutétia, les déportés se dispersent en province. En Haute-Garonne, c'est le plus souvent à Toulouse, à la gare Matabiau qu'ils arrivent. Ils sont ensuite orientés à l'hôtel Victoria face à la gare ou à la Maison du Prisonnier sur les allées François-Vendier. De nouvelles formalités attendent les déportés et ils reçoivent tickets, argent et vêtements même si la Haute-Garonne connaît des difficultés sur ce point, selon les rapports du préfet. En août 1945, le préfet indique que 67 264 personnes (déportés, prisonniers de guerre, STO) sont passés à Toulouse par le Centre d'Accueil Départemental. Des maisons de convalescence sont ensuite ouvertes en Haute-Garonne comme à Bagnères-de-Luchan.



Fiche de transport permettant à Sylvain Haas, résident toulousain déporté à Auschwitz puis Buchenwald, de prendre le train gratuitement afin de rentrer chez lui. Fonds Sylvain Haas et Lucie.

RENSEIGNER LES FAMILLES D'ABSENTS

Les personnes désireuses de participer à l'accueil des rapatriés et des familles d'absents sont invitées à se faire connaître d'urgence au Centre d'accueil de l'hôtel Victoria (allées des Indulgences), qui recherche des bénévoles pour les accueillir, héberger, distribuer, organiser, porter, agents de renseignements.

Chantal Victoria Bagnac et le musée de la Résistance pour aider à l'accueil des déportés. Le Palais de Justice, au nord-ouest. Photographie prise de Fonds Lucie, Archives Départementales de la Haute-Garonne.



Ci-dessus : Séquence 1 « Le rapatriement », panneaux 8, 9 et 10. (3 bâches accolées).

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Pour toute demande d'actions Parcours Laïque et Citoyen, les chefs d'établissement doivent se connecter sur **l'ENT** (eCollège31) avec leurs identifiants habituels pour accéder au **formulaire de pré-réservation**.

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/laicite-et-citoyennete/plc-2017-2018/plc-2017-2018-5137.htm>

Cependant, nous demandons aux chefs d'établissements ou aux professeurs responsables du prêt de l'exposition de bien vouloir suivre également le protocole de réservation suivant :

1. **Réservation obligatoire de l'exposition par téléphone** auprès de l'équipe du Musée au 05.61.14.80.40. Choix de l'exposition et surtout du créneau de 2 semaines de prêt.
2. **Renvoi du formulaire de confirmation de réservation de l'exposition.** Par la suite, notre secrétariat adresse une lettre de confirmation au chef d'établissement avec le dossier de présentation de l'exposition.
3. **Enregistrement de la convention de prêt en Commission Permanente** au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Signature des conventions.
4. **Retrait de l'exposition au Musée de la Résistance le lundi matin de la 1ère semaine de prêt.** Les expositions sont prêtées pendant 2 semaines dans les collèges ; elles doivent donc être rendues au Musée le vendredi de la 2e semaine de prêt avant 17h30.

L'équipe du Musée se tient à la disposition des professeurs pour les aider et les conseiller dans la mise en place de l'exposition prêtée et son utilisation pédagogique auprès des élèves.

Convention de prêt :

La convention de prêt d'exposition est émise par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle détaille les modalités du prêt, le contenu matériel de l'exposition, les conditions de transport, montage et démontage, la valeur d'assurance, les modalités de promotion de l'exposition et les éléments de communication mis à disposition par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Valeur d'assurance : 4000 euros.

Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction du Rayonnement Culturel et Sportif

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

52 allée des demoiselles

31400 TOULOUSE

05.61.14.80.40.

musee-resistance.haute-garonne.fr

musee-resistance@cd31.fr

Facebook : Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne

